

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT  
DU PARTI . . . . . 61.303  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.  
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
11 c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Il n'y a que la vérité qui blesse

Si l'un ou l'autre citoyen n'avait pas encore été convaincu du succès des libéraux-radicaux aux dernières élections communales, il l'a été par la suite, en lisant les commentaires furieux de la presse conservatrice.

Le *Nouvelliste* donnait le la. Et quoi ! nous avions osé parler de victoire, alors que nous perdions la présidence dans deux communes ?

Notre confrère aiguois marque une répugnance pour l'arithmétique, mais en faisant un petit calcul il aurait pu constater que dans l'ensemble du canton, le parti libéral-radical a conquis le plus grand nombre de sièges et que, tous comptes faits, il est le triomphateur de la journée.

M. Ch. St-Maurice, lui, feint d'être satisfait des résultats :

« ... Le citoyen, écrit-il, n'a pas répudié dans l'ensemble du canton ce régime qui pendant trois-quarts de siècle, a fait sa gloire et son bonheur. »

Notre confrère, qui, pendant la période électorale, s'est efforcé de calmer ou de masquer les dissidences de son parti (Fully) ? connaît suffisamment la mentalité des électeurs du pays pour savoir qu'on ne renverse pas une majorité du jour au lendemain, surtout quand elle dispose des leviers de commande et d'une armée de propagandistes qui défendent le régime parce qu'ils en vivent.

Mais, quand, dans un district comme celui de Sierre, on voit peu à peu les communes faire place à des conseillers radicaux, quand elles ne confient pas toute l'administration à nos représentants, on peut sans crainte affirmer que nos idées gagnent du terrain, que les yeux s'ouvrent enfin, et que les préjugés savamment entretenus pendant longtemps contre les libéraux-radicaux s'écroulent les uns après les autres.

Le résultat de la commune de Sierre n'est-il pas une indication ? Nos amis n'arrivent pas à décrocher le 6me siège, mais il s'en faut de 2 listes, soit 18 suffrages.

La campagne de l'extrême-gauche a lamentablement échoué et l'avance libérale-radical est considérable.

A droite, certains ont cherché à diminuer l'importance de nos succès.

C'est ainsi qu'un correspondant séduisois à la *Tribune de Lausanne*, prenant ses désirs pour des réalités, a osé écrire à notre confrère lausannois, qu'il s'en était fallu de peu que le parti conservateur de la cité du soleil n'ait renversé la majorité radicale...

Il s'agit probablement du même correspondant qui déversa sa bile dans *La Liberté* de Fribourg, où il s'est cru obligé de prendre notre journal à partie, après y avoir, quelques numéros auparavant, attaqué son rédacteur, en y reproduisant des articles que même la presse conservatrice du Valais n'a pas publiés.

Le moins qu'on puisse demander à un correspondant, surtout s'il émarge au budget de l'Etat, comme on nous l'affirme, c'est de respecter la vérité, du moins dans les journaux de pure information.

Il est curieux de constater encore que ceux-là même qui parlent toujours de collaboration, d'entente des partis d'ordre, ne manquent pas une occasion de donner le coup de pied de l'âne à notre parti.

Comme à Fribourg, ils veulent bien offrir un siège à la minorité, mais pour mieux l'enchaîner. Encore entendent-ils avoir le droit de choisir le candidat, ou exercer un droit de veto.

Terminons en confessant une faute : au lieu d'intituler notre article précédent « Une victoire » nous aurions dû lui donner le titre : « Défaites conservatrices ».

La leçon servira. Mr.

## Nouveaux abonnés

« Le Confédéré » sera envoyé gratuitement jusqu'au 31 décembre 1936 à tout nouvel abonné pour 1937, qui aura versé le montant de son abonnement.

« Le Confédéré », seul organe du parti libéral-radical valaisan, paraît 3 fois par semaine, et ne coûte que 8 francs par an.

Vous qui n'êtes pas encore abonnés, envoyez-nous aujourd'hui encore vos nom et adresse. Vous qui nous êtes fidèles depuis longtemps, procurez-nous de nouveaux abonnés.

## Que fait-on en Suisse pour les malades nerveux et mentaux ?

(Tiré du livre du Dr H. Bersot : *Que fait-on en Suisse pour les malades nerveux et mentaux ?* (Hans Huber, éditeur, Berne).

De toutes les disciplines médicales, celle qui de nos jours encore se heurte le plus à l'incompréhension générale est, sans conteste possible, la psychiatrie, c'est-à-dire cette partie de la médecine qui traite des maladies mentales. Sans doute, des facteurs puissants, historiques et psychologiques sont à la base de cet état de choses. Il ne faut pas remonter bien loin pour voir la psychiatrie sortir des limbes de la superstition et de l'arbitraire, cependant que des préjugés sans nombre et des préventions injustes et injustifiées continuent à entourer encore le malade mental, « le fou », et les établissements qui l'herbergent. Dans l'esprit du profane le moins prévenu, la maladie mentale suscite encore une sorte de malaise et de crainte quasi superstitieuse, et la raison la plus puissante n'arrive pas toujours à combattre ce complexe de sentiments. On évite le malade mental à l'égal du contagieux. Lorsqu'il n'est pas un objet de dérision ou de moqueries par suite des discours incohérents que nécessairement il doit débiter, on le fuit à cause de ses réactions qui, par définition, sont dangereuses ou criminelles. Aussi assiste-t-on parfois à cette criante injustice qui consiste à mettre « le fou » sur le même pied que le délinquant de droit commun. En plus, et c'est là une considération qui frise le paradoxe, alors qu'il jouit d'une certaine immunité sociale aussi longtemps qu'il peut être soigné à la maison, c'est-à-dire aussi longtemps que son comportement n'a donné lieu à aucun conflit avec son entourage, le malade mental qui se guérit après avoir passé par la maison de santé voit sa réputation de « fou » définitivement établie. Désormais, il devrait se tenir rigoureusement à l'écart de toute activité sociale ; ce sera celui que la moindre contrariété est susceptible de précipiter dans le délire ou rendre redoutable.

Cette incompréhension du malade mental et aussi cette injustice s'étendent généralement à la maison de santé elle-même. N'entend-on pas souvent dire que l'asile n'est pas autre chose qu'une « garderie » de fous et que sa seule destination est de préserver la collectivité — à l'égal des prisons de la « dangereuse promiscuité » des « fous ». Certains s'étonnent même que ces malades soient l'objet de soins de la part d'une phalange de médecins : des gardiens robustes, à la poigne solide, suffiraient, d'après eux, à cette tâche.

La généreuse initiative de Pinel qui délivra les

mentaux de leurs chaînes et les plaça au rang de malades n'a pas encore trouvé de nos jours toute sa consécration. Pourtant, il n'est pas de science qui, en l'espace de quelques décades, ait été aussi fertile en acquisitions importantes intéressantes tous les domaines de son activité. Sous l'impulsion de savants psychiatres de tous les pays, la notion de diagnostic a acquis une grande précision. Là où n'existait autrefois que confusion et chaos, nous trouvons maintenant une classification simple et claire, rendant aisée la tâche du médecin psychiatre. La thérapeutique des états nerveux et mentaux a fait un saut prodigieux en avant. Il n'est que de citer les remarquables résultats qui ont marqué, ces dernières années, l'application en médecine mentale de la thérapie dite de « choc ». Toute une catégorie de malades organiques, voués autrefois à la mort à brève échéance dans la cachexie et le marasme, sont sauvés pour une bonne part grâce à la fièvre paludéenne.

C'est intentionnellement que nous laissons de côté le magnifique apport de la psychologie et de la psychothérapie.

Dans le domaine hospitalier, l'organisation interne des maisons de santé a évolué parallèlement aux acquisitions de la thérapeutique. L'assistance des malades en milieu extra-hospitalier a été créée et développée. De même, la prophylaxie et la prévention des maladies mentales et nerveuses comprennent aujourd'hui un magnifique champ d'action.

Nous ne pouvons entrer dans plus de détails. Ceux que toutes ces questions intéressent liront avec profit l'excellent ouvrage que le Dr H. Bersot du Landeron vient de consacrer à ce sujet : « Que fait-on en Suisse pour les malades nerveux et mentaux ? » Ils y trouveront une documentation claire et objective sur des sujets qui ne se prêtent pas aisément à un résumé. En un style élégant et concis, l'auteur, dont le but dominant est avant tout d'éclairer et de renseigner le grand public, traite avec beaucoup de compétence et en autant de chapitres distincts : des établissements psychiatriques (développement, répartition dans les pays) ; des malades (leur effectif, leur mouvement dans les maisons de santé) ; des soins et traitements (autrefois et aujourd'hui) ; du personnel ; de l'assistance aux malades mentaux en dehors des centres hospitaliers ; de la prophylaxie mentale, etc...

Ajoutons que les superbes illustrations et les très nombreux graphiques, intéressants et suggestifs, qui accompagnent le texte, mettent encore mieux en valeur le caractère documentaire de l'ouvrage.

## Protection de l'enfance

On nous communique :

Les journaux parlent quelquefois d'enfants martyrs ; il s'agit de pauvres victimes de mauvais traitements. Il y a d'autres sévices qui, pour être moins brutaux, ne sont pas pour autant moins néfastes. En voici deux cas :

La famille est en fête. Pendant qu'on dîne, le père appelle son enfant dans ses bras pour le féliciter : « Alons, petit, bois-moi ça ! » Une invitée s'étonne et essaye de faire une objection amicale. Le père ne se laisse pas troubler pour si peu : « Cela le fortifie, et puis il faut qu'il s'habitue à boire. »

Une mère tient le bébé dans les bras. Le biberon est prêt à côté. Une voisine sent que le flacon ne contient pas seulement du lait, elle dit : « Comment ! vous mettez de l'eau-de-vie dans le lait de votre enfant ? » — « Oh ! seulement quelques gouttes. Cela le fait dormir. »

Il est inutile d'insister sur ces tristes scènes. Des faits semblables ne sont pas rares. Il est à peine croyable que des parents sensés puissent ainsi traiter leurs petits enfants. Mgr Egger, évêque de St-Gall, disait que des constatations de ce genre lui faisaient saigner le cœur.

Récemment, j'ai vu un tableau significatif : une mère serrait son enfant dans ses bras pour le protéger contre un monstre dont les griffes cherchaient à le saisir et dont la gueule allait le dévorer. L'auteur du tableau a ainsi représenté le démon de l'alcool. Si ce monstre prenait une figure humaine, on serait épouvanté d'y reconnaître plus d'une fois les traits des parents. Sans s'en douter, ces pères et mères déposent dans leurs enfants des germes de maladies et de vices en leur donnant des boissons alcooliques.

Il n'y a pas un seul médecin consciencieux qui

puisse approuver ces habitudes. Le Dr Meinert dit : « Je considère comme un tort grave de permettre aux enfants bien portants l'usage des boissons alcooliques, même en petite quantité. »

Et le Dr Jaccoud : « En considérant l'ensemble des maladies de l'enfance, on arrive à la conclusion que l'alcoolisme est la première cause de la dégénérescence. »

L'ignorance excuse en partie ces faits déplorables, mais elle n'empêche pas les funestes effets de se produire.

Les prêtres, les éducateurs, les médecins, les sages-femmes et tous ceux qui ont à cœur le bien de l'enfance doivent réagir contre de pareilles habitudes.

Pro Familia.

(Réd.) En toute chose, il faut la mesure ; l'abus social est un mal. Le grand Pasteur a écrit que le vin n'était point nuisible.

## Une affaire de contrebande de spécialités pharmaceutiques

Les autorités douanières s'occupent depuis quelques jours d'une vaste affaire de contrebande de spécialités médicales qui durait depuis des années. Le bureau des contingents ayant constaté qu'un commerçant s'occupant de produits pharmaceutiques avait considérablement réduit ses importations, chargea la police d'ouvrir une enquête.

Ces derniers jours les autorités douanières arrêtaient à la frontière, à Chiasso, une automobile qui se rendait souvent en Italie. La machine fut presque complètement démontée et dans un double fond, on trouva une forte quantité de produits médicaux. Les occupants de la machine ont été arrêtés. L'enquête a été concluante et l'amende à payer serait de l'ordre d'environ 100.000 francs.

En passant ...

## L'hommage

M. le conseiller d'Etat Troillet est donc parvenu à la plus haute magistrature du pays.

Son élection, à la présidence du Conseil national fut brillante, il faut le reconnaître, et il a réuni sur son nom, à peu près le maximum des voix.

Si ce succès lui fait honneur ne pensez-vous pas qu'il grandiose également ses adversaires ?

Aucun d'eux n'a tenté, ni dans les journaux, ni ailleurs, d'assombrir sa joie ou de la compromettre, et si M. Troillet doit son triomphe au dévouement de ses amis, la magnanimité de l'opposition y fut également pour quelque chose...

On le dit bien tranquillement afin d'éclairer la fidélité des uns et la largeur d'esprit des autres.

Quand M. Haegler prétendait que le chef du Département de l'Intérieur était constamment en butte à la mesquinerie ou à la méchanceté d'un clan, il avait tort, car il n'entraînait rien de cela dans la critique exercée à l'endroit de son régime, et la preuve en est faite aujourd'hui.

Combattu au Gouvernement, combattu au Grand Conseil, combattu dans la presse et dans le public, M. Troillet a été soutenu par le Valais tout entier dès le jour où il fut question d'honorer le canton en sa personne.

Ni M. Crittin, ni M. Dellberg, ni M. Escher, ni M. Pitteloud n'ont essayé de lui jouer un mauvais tour et son ascension au poste envié n'inspira de rancœur à personne.

Où sont-ils ces aigris et ces passionnés qu'on nous représentait sous les aspects les plus noirs et qui n'auraient songé, paraît-il, qu'à assouvir des rancunes ou des vengeances personnelles ?

Pour être élu comme il l'a été à Berne, il a fallu, tout d'abord, que M. Troillet eût pour adversaires des gens généreux et raisonnables, et non pas les fanatiques ou les écervelés que caricaturait le *Nouvelliste*.

Ce même esprit chevaleresque on l'a retrouvé, vendredi soir, dans la population séduisoise.

On ne dévoile aucun secret en écrivant que M. Troillet a toujours compté dans la capitale, au moins autant d'ennemis que d'amis, et même on n'eût guère été surpris qu'il fût son succès ailleurs que dans ce milieu-là.

Or, sans distinction d'opinions ni de partis, les citoyens de la ville ont accueilli le nouveau président du Conseil national avec enthousiasme et dignité. M. Fabien Exquis lui souhaita la bienvenue au nom de la population tout entière et M. Troillet qui ne s'attendait pas à une réception aussi sincère en fut manifestement touché.

Il a pu constater que ceux qui ne sont pas toujours d'accord avec ses opinions savent s'incliner devant ses qualités d'homme d'action et respecter son bonheur, et cela certainement a dû l'émouvoir tout de même...

Ne pas sentir, en un pareil moment, la jalousie ou l'aversion passer dans les rangs de la foule et n'avoir devant soi que des regards loyaux, voilà qui peut consoler de bien des déceptions.

La presse à son tour joindra son hommage aux autres.

Il est bien permis, après M. le conseiller fédéral Motta, de constater que M. Troillet a des défauts et des qualités et en un jour comme celui-ci d'oublier les premiers pour mieux évoquer les seconds.

M. Troillet est incontestablement un réalisateur, et sans lui attribuer aveuglément tous les progrès dont peut s'enorgueillir le Valais, on se souviendra qu'il a contribué dans une large mesure au développement du pays.

Son programme est net, précis, séduisant et s'il ne peut se réaliser que difficilement en un temps de crise, il fut une époque où il s'imposait et où M. Troillet sut le défendre avec autant de fermeté que de clairvoyance.

Ce magistrat ne se payait pas de mots et avec une obstination qui fit sa force et son autorité il mena rudement sa tâche.

Pendant vingt-trois ans qu'il resta au pouvoir, il a bataillé sans arrêt et c'est un fait qu'il a montré dans son action de la persévérance et aussi - pourquoi pas le déclarer tout net ? - du courage.

Il en fallait pour braver les orages.

Reconnaître objectivement cela, ce n'est pas flagorner un homme avec lequel on se retrouvera fatalement en désaccord tôt ou tard, c'est simplement marquer qu'avant qu'il ait reçu la consécration de Berne, on n'avait jamais douté qu'il fût vraiment quelqu'un.

A. M.

## Election du Tribunal fédéral

Il est hors de discussion que les parlementaires conservateurs de notre canton aux Chambres fédérales n'ont pas considéré la candidature de M. Arthur Couchepin comme ayant un caractère valaisan, à l'époque où il fut élu juge fédéral. Bien au contraire, puisqu'à la quasi unanimité ils ont voté pour son concurrent Muller, conservateur lucernois.

De même, il est acquis que la perte du siège conservateur au Tribunal fédéral, ensuite de l'élection de M. Arthur Couchepin, en 1916, a été récupérée par la nomination de M. Strelbel, conservateur argovien, en lieu et place d'un juge fédéral de Zurich décédé en 1921.

Les journaux bien pensants du Valais et le *Nouveliste* en particulier, ont donc beau ergoter, le parti conservateur valaisan ne se trouve au bénéfice d'aucun engagement des radicaux ni d'un privilège quelconque relativement au remplacement de M. Arthur Couchepin. Ce remplacement relève des groupes respectifs des Chambres fédérales.

Sur les six sièges à repourvoir, 2 reviennent aux conservateurs et 3 aux radicaux. Si l'on retient que de ces deux sièges conservateurs, un doit être attribué au Tessin, il s'en suit que les conservateurs valaisans n'ont pour ainsi dire aucune chance en présentant un des leurs comme candidat. Surtout qu'en raison des diverses compétitions de la Suisse allemande, la candidature d'un Valaisan romand apparaît impossible.

On se demande dès lors comment il se fait que dans de telles conditions nos majoritaires persistent. Ils ne peuvent pas ne pas s'apercevoir que leur attitude a pour conséquence de créer des obstacles à la légitime revendication de notre parti et même de la vouer à l'insuccès; ce qui serait du même coup entraîner la perte du siège valaisan au Tribunal fédéral et diminuer la représentation romande qui frise déjà maintenant la limite du minimum au sein de cette haute autorité.

Mr.

P. S. — La *Feuille d'avis du Valais* a publié récemment qu'au cas où la candidature radicale valaisanne ne serait pas assurée du succès, M. le conseiller national Crittin mettrait en avant le nom de M. H. Leuzinger, avocat, en opposition à M. Favre. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'en est rien. M. Crittin nous a, en effet, déclaré qu'il s'efforcera de remplir la mission qui lui a été donnée, laquelle consiste à faire admettre le candidat de son parti par le groupe radical des Chambres fédérales.

Mr.

Rien de plus, rien de moins.

## L'affaire du Bois de Finges

(Inf. part.) Le rapport que la gendarmerie de Bâle a envoyé à celle du Valais, au sujet de l'affaire du Bois de Finges, conclut à une tentative de suicide plutôt qu'à une agression.

La victime — Hermann Engler — est reconnue, en effet, pour un déséquilibré qui donnait, durant ces derniers temps, des signes d'aliénation mentale.

Il quitta bien la maison des chômeurs, à Bâle, à minuit, mais comme un express part peu après pour le Valais, peut-être aura-t-il profité de le prendre et de voyager sans billet.

Les circonstances de son voyage n'en sont pas moins mystérieuses.

Ainsi que nous l'avons dit, Hermann Engler avait envoyé une lettre à sa sœur, à l'occasion de son anniversaire.

Cette missive d'un mystique et assez curieuse et le malheureux y fait allusion à sa mort éventuelle. Il joignit à cela une sorte de testament dont voici le passage essentiel :

« S'il m'arrivait quelque chose qui m'empêcherait d'exécuter mes dernières volontés, ceci serait mon testament.

Je veux un monument simple, sans croix et sans monument funéraire.

L'argent que j'ai doit être versé au curé et je veux qu'on détruise mes papiers. »

Hermann Engler prétend que l'on sonna deux fois à sa porte alors qu'il rédigeait sa lettre et qu'il était sorti avec un manteau et une serviette où il avait mis différentes pièces d'identité.

On n'a retrouvé ni l'un ni l'autre.

C'est le 5 décembre à 10 heures du matin, qu'Hermann Engler fut découvert tout ensanglanté au Bois de Finges par M. Albert Ruppen de Naters.

Le blessé, dont l'état de santé s'est sensiblement amélioré, pourra subir un nouvel interrogatoire qui sans doute éclairera les points encore obscurs de sa troublante aventure.

L'hypothèse de l'agression doit être vraisemblablement abandonnée.

**Nos initiatives.** — Pour répondre à plusieurs demandes, nous informons que nous tenons des listes des deux initiatives à disposition des personnes qui nous en font la demande.

On peut signer à la rédaction du *Confédéré* et au Secrétariat du parti, à Martigny.

**Office social.** — Cherchent des places : menuisiers, chauffeurs de camion, employés d'hôtel, de bureau, manœuvres, domestiques de campagne, bonnes à tout faire, représentant de commerce, dactylographes, demoiselles de magasin, apprenties et apprentis, filles de salle, sommeliers.

**Nous demandons :** un jeune homme aimant le bétail pour aider à la montagne; petit salaire, bons traitements assurés.

S'adresser à l'Office social, Secrétariat du parti radical, Martigny, tél. 61.303.

## Nouvelles du Valais

### Les élections à Isérables

On nous écrit :

A la demande du parti socialiste les élections ont eu lieu cette année avec l'application de la proportionnelle. Ses mandataires avaient sollicité le parti radical de faire alliance, à la condition qu'on leur accorde 3 sièges dans la nouvelle administration. A ce moment, la demande de proportionnelle aurait été retirée et les élections auraient eu lieu avec le système majoritaire. Les socialistes entendaient cependant prêter leur appui pour élire le candidat conservateur L. Gillioz, en lequel ils voyaient le futur président.

Le parti radical, sans être en principe adversaire d'une entente avec le parti socialiste qui avait pris le nom d'ouvrier et paysan, ne put accepter cette demande trop gourmande et proposa à nos socialistes une liste d'entente dans laquelle figuraient 2 socialistes et 3 radicaux. Une démarche aurait été faite auprès du parti conservateur, lequel aurait fait choix de quelques candidats, parmi lesquels l'entente de gauche aurait, à son tour, choisi deux hommes pour compléter sa liste.

A son tour le parti socialiste ne put admettre un tel langage et il prétendit que l'émanation de cette proposition était faite pour se moquer de ses adhérents. Ils déclarèrent faire campagne pour leur propre compte, estimant arriver à conquérir un 3e siège au détriment du parti conservateur.

Dès lors, chaque parti escomptant le succès, la lutte se révélait très dure. Chacun y mit du sien. La participation au scrutin fut de 91 % des électeurs inscrits et le 95 % des citoyens présents dans la commune. Les jeunes surtout firent preuve de beaucoup de zèle et de dévouement.

A 16 h., le résultat du 1er tour fut annoncé sur la place publique : parti cons. 98 listes, 686 suffrages; parti ouv. et paysan, 49 listes, 356 suffrages; parti libéral-radical 139 listes, 960 suffrages. Les élus sont : Lucien Gillioz, cons., 118 suff.; Crettenand David, cons., 107 suff.; Vouillamoz Marc-Eugène, soc., 69 suff.; Gillioz Pierre-Daniel, rad., 145 suff.; Crettenand Hermann, rad., 147 suff.; Monnet Ernest, rad., 145 suff.; Vouillamoz Maximin, rad., 120 suffrages.

Ce résultat fit une visible impression chez nos socialistes qui ne s'attendaient jamais à un échec aussi cuisant. En effet, les socialistes de droite étaient tous rentrés à l'ancien bercail et la preuve nous en est faite par les bulletins distribués par eux en faveur du parti conservateur. Les gauchers ne s'attendaient vraiment pas à une telle manœuvre sournoise de la part de leurs prétendus partisans et ils furent de par ce fait loin des 90 listes dont ils se déclaraient assurés.

Mais nos extrémistes se vengèrent de ces « vilains radicaux » en s'alliant avec le parti conservateur pour l'élection des président et vice-président. Et c'est ainsi que Lucien Gillioz, avocat, cons., fut élu président par 136 voix sur 270 votants, soit juste à la majorité des présents, contre 132 à son concurrent, le radical Ernest Monnet. Malgré cette alliance L. Gillioz eut bien des risques d'être mis en minorité si quelques proches parents de son concurrent n'eussent prêté leur appui pour épargner une lourde charge à celui qui leur tenait de près. D'autre part, les adversaires ne craignirent pas de faire une propagande intense et controversée sur certaines réserves faites par le candidat du parti radical.

L'élection du vice-président désigna Vouillamoz Marc-Eugène, soc., par 105 voix contre 95 à son concurrent Gillioz Pierre-Daniel.

Jamais depuis les fameuses élections d'il y a 26 ans, qui sont encore vivantes chez nos vieux troupiers, l'on ne vit une participation aussi forte jusqu'à la fin du scrutin.

A la suite de ce résultat, certain candidat qui s'était imposé et que l'on ne put éviter devra encore patienter pendant une nouvelle période de 4 ans pour faire passer le coup d'éponge tellement désiré pour son procès avec la commune.

Et maintenant que certains nouveaux élus ont déjà promis monts et merveilles, nous les attendons à la tâche et s'ils arrivent à tenir leurs promesses ce ne sera que pour le plus grand bien de notre population.

A noter que si le dépouillement du 1er tour avait moins pris de temps ou si l'administration avait prévu la longueur du scrutin et renvoyé les 2e et 3e tours soit au lendemain soit au mardi (qui était jour férié) le parti libéral-radical aurait été assuré de la victoire sur toute la ligne.

L'écho de la montagne.

**Bagnes.** — Derniers échos des élections. — Lors du compte rendu des élections, il a été omis d'indiquer le nombre de voix obtenues par chaque candidat conservateur; nous réparons cette omission : Bailliffard 742; Deléglise 713; Fellay 710; Cretton 710; Besson 702; Carron 687; Besse 644; Oswald Gard 618; Luisier 588; Cyrille Gard 559.

Non élu : Louis Perraudin, avocat, 539.

De ce scrutin une leçon se dégage, puisse le principal intéressé en faire son profit.

**Charrat.** — Elections. — Dimanche les électeurs de Charrat ont élu le 5me conseiller communal en la personne de M. Denis Chappot.

M. Hermann Gaillard a été confirmé comme président à l'unanimité des électeurs présents, et M. Jules Sauthier comme vice-président, par acclamations.

**Encaissements** aux meilleures conditions.  
Adrien DARBELLAY, agent d'affaires, Martigny

### M. Maurice Troillet

président du Conseil national  
est rentré en Valais.

Vendredi, le nouveau président du Conseil national a accompli le voyage traditionnel.

A Fribourg déjà, il fut l'objet d'une manifestation; à Lausanne, le Conseil d'Etat vaudois et la Colonie valaisanne avaient organisé une réception.

Le premier arrêt en Valais eut lieu à St-Maurice; au Buffet M. Rey-Bellet, président de la commune, et M. Mariaux, au nom des conservateurs, prononcèrent des discours auxquels M. Troillet répondit, saluant la présence de MM. Haegler, président du Grand Conseil, Mce Delacoste, président de Monthey, et la délégation de la commune de Lavey.

L'omnibus reprit bientôt sa course, transportant, en plus de la délégation valaisanne aux Chambres, MM. Rochaix (Genève), Gottret (Genève), Bujard (Vaud), Schwaar (Vaud), conseillers nationaux, Elie Roux et de Chastonay, de la Société valaisanne de Lausanne, L.-Ch. Michaud, directeur du B. G. V. C., etc.

Dans toutes les gares, un nombreux public, des musiques, des présidents ou membres de la municipalité se trouvaient sur le quai pour congratuler le héros du jour.

A Martigny, le Conseil communal, l'Harmonie municipale, des représentants des communes voisines, attendaient le train. Au moment où M. Troillet descend du wagon, il est applaudi et il embrasse traditionnellement Mlle Haenni qui, au nom de la commune, lui remet une gerbe de fleurs.

M. Marc Morand prononça une courte allocution, saluant en M. Troillet le réalisateur qui peut se considérer un peu comme chez lui à Martigny.

M. Troillet remercia de l'accueil qui lui est fait et le train repart.

A Sion, la gare est envahie et l'avenue de la Gare noire de monde; un cortège se forme: Harmonie municipale, drapeaux et délégations des sociétés, conseils communal et bourgeoisial en tête; notons un fort contingent de Savièse, drapeau en tête.

Du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, M. Exquis, vice-président, salue le premier magistrat de la Suisse. M. Troillet a répondu, visiblement ému.

Le Conseil d'Etat offre ensuite une collation à l'Hôtel de la Paix, au cours de laquelle M. C. Pitteloud parla au nom du Gouvernement.

**Bagnes fête Mce Troillet.** — A son tour, dimanche, la commune de Bagnes a fêté le président du Conseil national. La réunion eut lieu devant la maison de commune, au Châble, en présence des délégations et des drapeaux des sociétés de Jeunesse de tous les villages, des sociétés des skieurs, chasseurs, prévoyance, etc., et avec le concours de la musique radicale et de la musique conservatrice, la première dirigée par M. Emonet.

Des discours furent prononcés par M. Raphael Troillet, préfet, Cyrille Gard, président, et enfin Mce Troillet, président du Conseil national.

**Protection du houx en Valais.** — La cueillette du houx pendant la période des fêtes de Noël et de Nouvel-An devient de plus en plus intense de Martigny au Léman. Cette plante, si caractéristique de la flore du Bas-Valais, est menacée de disparition.

Le Département forestier du Valais rend le public attentif au fait que le houx est protégé par l'arrêté du 3 avril 1936 (art. 1) ainsi que par les dispositions de la loi forestière. Toute cueillette sans autorisation est interdite. L'autorisation peut être demandée à l'inspecteur forestier d'arrondissement.

Le Département forestier du Valais.

**Hérémenche.** — Jeune garçon grièvement blessé. — Dimanche, à Hérémenche, un jeune garçon, nommé Settey, qui jouait avec une cartouche de dynamite, a été grièvement blessé par l'éclat du projectile qui lui a arraché les deux mains et un œil. Appelé d'urgence, le Dr Sierro a fait conduire le blessé dans un état alarmant à l'Hôpital de Sion.

**Tué à la forêt.** — Vendredi après-midi, un habitant des Eyouettes, M. Const. Courtinet, 52 ans, était occupé avec son fils à abattre des arbres. Une plante avait déjà été abattue et le père Courtinet était descendu dans le trou pour dégager les racines. Pendant ce temps, le fils, aidé d'un ouvrier, avait attaqué un second arbre. Brusquement celui-ci tomba d'une façon si imprévue qu'il vint atteindre M. Courtinet père, qui fut écrasé. On s'empressa à son secours. Mais il était trop tard et le malheureux succomba une demi-heure plus tard à ses blessures.

**Accident d'auto.** — Samedi matin, un accident s'est produit sur la route cantonale, après la porte du Scex. Le Dr Jean Maystre, de Monthey, circulant en automobile, voulut dépasser un camion, quand, sans avertissement quelconque, ni signe, ce dernier lui coupa la route. La voiture du Dr Maystre fut projetée dans le fossé, mais le conducteur n'a pas été blessé.

Importants dégâts matériels.

**Chez nos gyms.** — Dimanche a eu lieu à Uvrier, en présence de M. Lorétan, délégué du gouvernement, l'assemblée des délégués des sections de gymnastique. Pour remplacer M. Rentsch de Saxon, qui se retirait pour raisons de santé, M. Ernest Sidler, de Martigny, a été élu président de l'Association valaisanne.

## Club alpin suisse

Assemblée générale de la section Monte-Rosa  
à Brigue, le 13 novembre 1936.

L'assemblée d'automne de Monte-Rosa réunissait hier dans le chef-lieu du Haut-Valais, environ 50 clubistes. Prévue au cinéma Capitole, elle se tint au local du groupe de Brigue (Restaurant Guntern).

Un peu après 9 h. 30, M. Emonet, président en charge et nouveau président de Martigny-Bourg, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en disant tout le plaisir que lui et ses collègues ont d'avoir l'occasion de fraterniser avec les Monte-Rosiens du Haut-Valais. Sous son experte direction, les affaires sont rapidement liquidées et les 2 scrutateurs Diepold (Sion) et Rappaz (St-Maurice) n'entrent pas même en fonction. Le protocole de l'assemblée de Champex du 7 juin est lu par le secrétaire H. Couchepin et approuvé.

Par le rapport présidentiel, rédigé avec clarté et précision comme à l'ordinaire, on apprend que l'effectif de la section a passé de 1064 membres au 30 juin, à 1105. Parmi les 7 décès, le président rappelle ceux des regrettés Marcel Simonetta et Raoul de Riedmatten, membre d'honneur, ainsi que celui du guide Raymond Cotter, mort tragiquement à la Dent Blanche. 6 membres reçoivent l'insigne de vétérans dont MM. André de Rivaz, ancien président à Sion, Alfred Clausen, juge cantonal à Brigue, et le général Bruce, grand explorateur de l'Himalaya à Londres.

Les faits saillants de la vie de la section en 1936 sont la réunion des O. J. de toute la Suisse à Champex les 4-5 juillet et l'assemblée des délégués de Sion les 14-15 novembre, deux manifestations très réussies grâce au dévouement des organisateurs. Au point de vue administratif, deux heureuses solutions sont intervenues soit la construction du pont de Cheillon, ce serpent de mer enseveli sans fleurs ni couronnes et l'acceptation, par l'assemblée des délégués de notre demande de subvention pour la cabane du Val des Dix qui sera édifiée l'été prochain.

Dans son très intéressant rapport, M. Albano Simonetta, préposé aux cabanes, indique que la fréquentation de ces dernières se totalise par 6278 passages contre 7138 en 1935; les recettes globales se chiffrent par 13.854 fr. contre 15.136 en 1935. Le rendement peut être considéré comme satisfaisant vu le mauvais temps en juillet.

MM. Henri Charles, préposé aux courses et à l'O. J., Alf. Montfort, chef des stations de secours et G. Couchepin, rédacteur de « La Cordée », rapportent chacun sur son dicastère.

Les comptes présentés par le dévoué caissier, H. Vœgeli, accusent fr. 12.176 aux recettes et 10.018 fr. aux dépenses, d'où bénéfice: fr. 2.158. Vérifiés par MM. Simon (Brigue) et Casanova (Monthey) ils sont approuvés; on nomme M. Elsig, caissier du groupe de Sion, vérificateur en remplacement du dévoué M. Simon, démissionnaire.

Le bilan s'équilibre à fr. 22.600; le budget 1937 prévoit fr. 10.700 aux recettes et fr. 8200 aux dépenses, sans la reconstruction de la cabane des Dix.

Après l'apéritif, gracieusement offert par le groupe de Brigue, à lieu, à l'Hôtel Muller, le banquet fort bien servi. Au dessert, le président Emonet salue les invités soit trois membres d'honneur: MM. Elie Perrig (81 ans d'âge et 47 ans de C. A.), J. de Stockalper et D. Herm. Seiler, Gasp. de Stockalper, représentant la municipalité de Brigue, Gertschen, prés. de Naters, et Escher et Lorenz, délégués par le C. C. dont 6 autres membres sont également présents. D'aimables paroles sont échangées entre MM. le président Emonet, G. de Stockalper, Lorenz et Dr Herm. Seiler; ce dernier remet à la section un croquis de la vieille cabane du Stockje du peintre Raphaël Ritz.

Une charmante excursion en car à Blatten clôture ensuite cette manifestation où nos amis de Brigue ont montré une nouvelle fois comment ils savent recevoir leurs collègues du Centre et du Bas. Qu'ils en soient tous vivement remerciés, spécialement MM. Wehrle et Planche, ainsi que M. G. de Stockalper, un major de table hors concours.

G. C.

**Vernayaz.** — Est-ce possible? — On nous écrit:

Parce que les conservateurs l'ont emporté par 138 voix sur 305 électeurs inscrits — parfaitement il en est bien ainsi! — et qu'ils ont la majorité tout en restant minoritaire, solennellement, avec toute la dignité qui s'impose dans de semblables circonstances, notre bon curé, du haut de la chaire, nous a prié, hier dimanche, d'assister le mardi 15 décembre à une messe — écoutez et retenez bien — à une messe de fondation pour les intérêts de la commune!!!

A l'heure même où George VI se présentera au parlement anglais, il se déroulera chez nous une cérémonie à jamais inoubliable: 10 transfuges des radicaux, avec un grand, très grand chef socialiste, tous décorés des honneurs mérités, se présenteront sur les fonts baptismaux pour recevoir, avec l'huile et le sel, la bénédiction conservatrice!

Que Jésus et Marie les accompagnent et que le Bon Dieu prenne sous sa garde notre pauvre, pauvre commune...

— Sierro

**Les méfaits du verglas**

Plusieurs accidents se sont produits à Sierre, par suite du verglas. Le Dr Turini, revenant de consultation, s'est fracturé le bras; le camion de la maison Gentinetta, celui de la maison Dulio de Brigue ont eu des dégâts matériels.

**Assemblée de pêcheurs à la ligne du Valais**

La Fédération cantonale des pêcheurs à la ligne du Valais a tenu son assemblée générale, hier dimanche, à l'Hôtel Terminus et Gare, à Martigny. Les présidents des sections se réunirent tout d'abord le matin, sous la présidence de M. Reynard, président de la fédération, afin d'examiner d'entente les différentes questions qui seraient soumises à l'assemblée générale de l'après-midi.

Le banquet, auquel assistaient une vingtaine de personnes, fut, une fois de plus, honneur au sympathique tenancier du Terminus.

A la séance administrative de l'après-midi, qui commença vers 14 h. 30, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, chef du Dépt de justice et police, et M. Gollut, commandant de la gendarmerie cantonale, vinrent prendre part aux délibérations, montrant par là tout l'intérêt que l'Etat porte à la fédération.

Les sections de Brigue, Viège, Loèche, Sierre, Sion, Ardon, Martigny (la plus importante), St-Maurice, Monthey, Iroisortens, avaient envoyé des délégués. La fédération cantonale compte actuellement 500 membres, tandis que le Valais compte environ 700 pêcheurs.

Après lecture du protocole par M. G. Saudan, vice-président, en l'absence du secrétaire M. Imhof, et l'approbation des comptes donnés par M. Roch, caissier, on procéda au renouvellement du comité. MM. Reynard, président, G. Saudan, vice-président et Barraud, membre adjoint, sont confirmés dans leur charge. La section de Sion aura à fournir le secrétaire et le caissier qui, tous deux, se retirent.

Différentes questions importantes ont été ensuite examinées de très près, notamment la date de l'ouverture de la pêche pour laquelle le comité a fait des propositions au Conseil d'Etat, la défense des pêcheurs contre les braconniers. Sur ce dernier point, MM. Gollut et Pitteloud donnèrent l'assurance qu'ils voueraient tous leurs soins à réprimer sévèrement les agissements qui lésent l'intérêt de tous les pêcheurs à la ligne.

M. Reynard, président, se félicite de la nouvelle organisation par le Dépt de justice et police, de la police de la pêche, car l'ancienne était par trop élastique, ce qui causa bien souvent des conflits.

La discussion se continue, très intéressante, à laquelle prennent part quelques membres de l'assemblée, par l'examen d'une augmentation du prix des permis. La proposition est faite à l'Etat de restituer le supplément ainsi obtenu à la Fédération. De cette façon, tous les pêcheurs verront la nécessité de s'affilier et de contribuer de cette façon aux efforts déployés par leurs collègues.

Soit laissé au comité de prendre une décision d'entente avec l'Etat en ce qui concerne une nouvelle restriction de la pêche à la truite, tendant à protéger les truitelles.

MM. Pitteloud fait part que l'Etat a l'intention de porter de 250.000 à 1 million le nombre des alevins de la station de pisciculture du Bouveret, car c'est là une source importante de revenus. Les membres présents enregistrent avec une vive satisfaction cette nouvelle pour laquelle le chef du Dépt de justice et police mérite les remerciements de tous les pêcheurs.

La réunion close, les « catacombes » Orsat accueillirent les fervents de la gaule, visite qui permit à chacun de rentrer chez soi animé d'un optimisme reconfortant.

**A Martigny**

† Jean Damay

Nous apprenons avec chagrin le décès de M. Jean Damay, âgé de 79 ans, un de nos plus anciens abonnés de Martigny-Ville.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances. Ensevelissement mercredi, à 10 h.

**Société de développement**

La Société de développement de Martigny-Ville organise au Casino Etoile, pour le mercredi 16 décembre à 20 h. 30, une grande conférence avec films sonores et projections lumineuses. Elle a fait appel à cette occasion à l'éminent conférencier bien connu M. Ls-M. Sandoz, Dr ès-sciences et journaliste à la Tribune de Genève. M. Sandoz, avec le concours de la société Air-France nous dira ses impressions de voyage en Algérie (avis aux membres du Chœur d'hommes) à bord des avions Air-France. Il commentera d'autre part les magnifiques clichés en couleur qui agrémenteront sa causerie sur « Les sites enchanteurs de Suisse ». Nous rappelons que cette conférence est gratuite pour les membres de la Société de développement sur présentation de leur carte de membre passif. Non-membres : 0 fr. 50.

Le Comité de Sté de développement.

**Harmonie**

Les membres sont rendus attentifs que les répétitions ont lieu cette semaine **mardi et vendredi**, soit deux répétitions générales. Celle de mercredi a dû être avancée au mardi, en raison de la conférence de la Société de développement qui aura lieu mercredi soir. Qu'on y prenne bonne note.

Le Comité.

**Ce soir, séance populaire à l'Etoile**

Ce soir, lundi, l'Etoile organise une séance populaire à prix unique : 1 franc à toutes les places, chômeurs 0,50 fr. Au programme la délicate opérette *Mademoiselle Mozart*, avec Danielle Darrieux, complétée par des actualités fort intéressantes et des comédies et comédimentaires amusants.

**Sion**

Les Sakharoff à Sion

(Comm.) C'est un véritable culte de beauté plastique qui anime Clothilde et Alexandre Sakharoff qui, après un triomphal tour du monde, nous reviennent et se produiront dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix à Sion le vendredi 18 déc. prochain à 20 h. 45.

Cette soirée sera d'autant plus intéressante que les Sakharoff ont composé un programme magnifique groupant les dernières créations et les danses les plus caractéristiques de leur répertoire. La location est ouverte à Sion chez M. Tronchet, tél. 5.50, et les personnes qui désirent trouver encore des places sont priées de se hâter.

**Confédération LETTRE DE GENEVE**

Le nouveau gouvernement de Genève a donc prêté serment lundi dernier au cours d'une cérémonie qui selon la tradition s'est déroulée à la cathédrale de St-Pierre, en présence des autorités religieuses de toutes les confessions. M. Adrien Lachenal, président du Conseil d'Etat a prononcé un magistral discours, déclarant entre autre que ses collègues et lui n'accepteraient la succession du gouvernement socialo-communiste que sous bénéfice d'inventaire. Le jour même les nouveaux élus se sont mis au travail et ont commencé l'épuration promise. C'est ainsi qu'il a été fait défense à tout fonctionnaire ou employé de faire partie du parti communiste et de ses filiales. Un certain nombre de ces fonctionnaires, en particulier l'agent de police Baeriswyl et le directeur de la prison de St-Antoine, le camarade Isaac ont été suspendus de leurs fonctions jusqu'à solution des enquêtes ouvertes contre eux.

L'ancien Conseil d'Etat n'ayant pas élaboré de projet de budget, le nouveau chef du Département des finances, M. Perréard, a demandé et obtenu du Grand Conseil un douzième provisoire.

Les premières expertises auxquelles il a été procédé ont fait découvrir qu'à l'office du chômage une somme de 450.000 fr. était contestée par la Confédération.

Au Département des travaux publics 300.000 fr. de factures sont restées impayées.

On comprend dès lors que le directeur de l'office du chômage ait été remercié.

La tâche du nouveau Conseil d'Etat est énorme mais il a pour lui la confiance de la majorité de la population. Preuve en soit que rarement les fêtes de l'Escalade ont été aussi gaies et animées. Le commerce lui-même accuse une reprise des affaires.

On prévoit qu'un certain nombre d'indésirables seront renvoyés dans leur pays natal.

M. Ch.

**Comité de la fête nationale**

Le produit net de la dernière collecte du 1er août se monte en chiffre rond à 410.000 fr. Ce résultat, si l'on tient compte de la crise actuelle, est des plus satisfaisants ; il occupe le 3ème rang depuis l'année 1910. Il est destiné, comme on sait, à la lutte contre la tuberculose. Les sommes recueillies sont gérées et seront réparties par les soins de l'Association suisse contre la tuberculose.

**Chez les radicaux fribourgeois**

Le parti radical fribourgeois avait convoqué samedi à Fribourg son comité cantonal et l'assemblée des délégués, en vue de discuter la situation créée par le ballottage du 6 décembre pour les élections au Conseil d'Etat. Après une discussion nourrie, et malgré l'opposition qui se manifeste au sein du parti conservateur, il a été décidé de maintenir comme candidat officiel, M. Léonard Rouvenaz, caissier de banque à Bulle.

**Un « télé-skis » à Bretaye**

Bretaye vient de construire sur la Chaux-Ronde un « monte-pente » ingénieux, dont le propre est de permettre un « remorquage » aisé et rapide des skieurs sur une distance de 400 mètres, offrant une différence de niveau de 150 mètres. L'inauguration de ce « télé-skis » se déroula dimanche sous la présidence de M. Chamorel, conseiller aux Etats. A l'issue d'un déjeuner servi au restaurant de la gare de Bretaye, M. Chamorel souligna l'évolution que subit actuellement le sport et dont la nouvelle initiative de Bretaye en faveur de la cause du ski est une illustration. On entendit encore MM. Ch. Burnens, Jaquemin, syndic d'Ollon, Lendi, directeur, et Michaud, dir. du B. G. V. C.

Puis l'on se rendit au pied de la Chaux-Ronde admirer le fonctionnement du « télé » qui est à même de transporter 400 personnes par heure. Il est composé de 2 câbles d'acier. Les skieurs sont agrippés au moyen d'une ceinture au câble ascendant. La montée dure 3 minutes. Ce monte-pente sans être un oreiller de paresse, permet aux skieurs de profiter au maximum de leurs instants, puisqu'il leur économise de grosses pertes de temps sur une montée fort abrupte.

**Un jubilé**

A l'occasion de ses 100 ans, qu'il porte fort allègrement, le *Landbote* de Winterthour publie un abondant numéro, aussi bien présenté que rédigé. Nos félicitations cordiales à notre confrère.

**Pr les Fêtes** pensez que **TAIRRAZ**, confiseur, vend ses **Chocolats Fins fr. 4.** — la livre — **Tout fabrication Maison**

**Le prochain Salon de l'auto**

Le Salon de 1937 qui aura lieu du 12 au 21 mars au Palais des Expositions à Genève ne le cédera en rien aux Salons internationaux qui ont illustré si brillamment la saison 1936. En effet à la clôture des inscriptions on enregistrait le chiffre important de 53 marques de voitures représentant le « dessus du panier » de la construction mondiale. C'est donc le succès assuré et, souhaitons-le, aussi brillant qu'aux autres Salons internationaux dont plusieurs ont battu tous les records de vente enregistrés jusqu'alors.

**M. Tanner quittera son poste**

On annonce que M. Tanner, directeur de la régie des alcools qui, il y a quelques mois, avait offert sa démission au Conseil fédéral, quittera son poste à la fin de la présente période administrative, soit le 30 juin 1937. Le Conseil fédéral a accepté sa démission avec remerciements pour les services rendus.

**Etranger**

**Après la crise anglaise**

L'ancien roi Edouard VIII, maintenant duc de Windsor, restera provisoirement en Autriche. Dimanche après-midi il a passé à Salzbourg par le rapide régulier. Il se rendait au château d'Enzersfeld, près de Vienne, chez le baron Rothschild.

Il est arrivé à Vienne dimanche soir à 22 h. 15. Comme il le voyage incognito, il n'y eut aucune réception officielle. Le duc a été salué par le ministre de l'Angleterre et par un représentant du gouvernement autrichien, puis s'est rendu dans la propriété du baron Rothschild, en automobile.

On dément la nouvelle suivant laquelle Mme Simpson viendrait en Basse-Autriche.

**Coup d'Etat communiste en Chine**

Les communistes ont déclenché un coup d'Etat à Chang Hsue-Liang. Les communications entre Pékin et Sian-Fou sont complètement interrompues. La révolte commença par un violent combat qui éclata lorsque les troupes de Chang-Hsue-Liang voulurent désarmer la garde du maréchal Chang-Kai-Chek. Au cours des fusillades, plusieurs généraux appartenant à l'armée de Nankin furent tués. Actuellement les troupes communistes sont maîtresses de Sian-Fou, mais les troupes de Nankin sont parties à l'assaut de la ville.

**Les exigences de Chang Hsue Liang**

Dans un télégramme circulaire réclamant la réorganisation du gouvernement de Nankin, le maréchal Chang-Hsue-Liang demande : 1. une guerre contre le Japon ; 2. une coopération avec les communistes chinois ; 3. une alliance avec l'URSS.

Le maréchal Chang-Hsue-Liang se serait proclamé chef des forces chinoises rouges et aurait déclaré qu'il pouvait compter la sympathie de l'U. R. S. S.

Les combats entre les troupes du maréchal communiste et les troupes gouvernementales, commandées par le général Yan-Hou-Tcheng, ont commencé dans la région de Lon-Touan-Toung. On annonce que le général Tchong-Ting-Ouen a été récemment nommé chef des armées chinoises anti-communistes, dans le nord-ouest chinois.

**La loi martiale**

La loi martiale a été décrétée par mesure de précaution, à Nankin, Hankéou et dans toute la Chine.

**Jubilé scandinave**

La Finlande unanime fête aujourd'hui le jubilé de 75 ans du président de la République, M. Pehr Evind Svinhufvud. Ce dernier, en effet, est le vivant symbole de la lutte victorieuse de ce pays pour arriver à l'indépendance.

Sous le régime tsariste, Svinhufvud fut le défenseur acharné des libertés finlandaises. Il organisa la résistance passive et les tribunaux volontaires finnois.

Arrêté par les autorités russes, il fut condamné à la déportation en Sibérie jusqu'en 1917. Libéré par la révolution, il est reçu triomphalement à Helsinki. Mais les rouges veillaient et Svinhufvud, proclamé régent du royaume, inspire la guerre d'indépendance et y participe activement. Le maréchal Mannerheim défait les rouges, et les blancs rentrent victorieux à Helsinki le 16 mai 1918.

Dès lors, le président Svinhufvud, nouveau Cincinnatus, se retire à la campagne pour une dizaine d'années. Mais, en 1929, les rouges reprennent l'offensive et le pays alarmé rappelle son ancien chef. Svinhufvud devient président du Conseil, puis président de la République, et le cauchemar disparaît à nouveau.

La Suisse, dont les traditions démocratiques et les aspirations de liberté sont semblables à celles de la Finlande, peut s'unir sans arrière-pensée à l'hommage national de ce pays à son président, défenseur, à l'extrémité nord-est, de notre civilisation occidentale.

**Les Sports**

**Les matches de dimanche**

*Ligue nationale.* — Young-Boys consolide sa position de leader en battant Lausanne (1-0) qui décidément ne fait guère honneur à son titre de champion suisse. Servette continue son ascension et bat Berne, 2-1 ; Grasshoppers écrase son rival local Young-Fellows 6-0 ; Bienne bat St-Gall 4-2 ; Lucerne dispose de Bâle 2-1 et Nordstern bat Lugano 6-3.

*Ire ligue :* Monthey a dû succomber, à Neuchâtel, devant Cantonal, 6-3 ; Porrentruy bat Concordia 2-0 ; Aarau bat le leader Granges 2-1 ; Montreux bat Fribourg 2-0 ; Soleure bat Olten 3-0.

*IIème ligue :* Nouvelle magnifique victoire de Sierre qui écrase Nyon 6-1 ; par contre Sion se fait battre par Vevey II 5-0 ; Forward bat La Tour 1-0.

*IIIème ligue :* Martigny I-Monthey II 3-0 ; Chippis-Aigle 6-2 ; Montreux III-St-Gingolph 3-0 (forfait).

*IVème ligue :* St-Maurice réussit à tenir en échec, à Martigny, Martigny II A (0-0) et conserve la première place du groupe ; Ardon-Martigny II B 8-2 ; Vouvry-Villeneuve II 4-1 ; Bouveret-Bex 5-1 ; Vernayaz-Saxon 3-0 ; St-Léonard-Chalais 4-1 ; Chippis II-Granges 3-0 Viège-Brigue 6-2.

*Coupe suisse :* Chaux-de-Fonds élimine Urania 1-0.

**Martigny I bat Monthey II 3-0**

Hier à Monthey la première équipe de Martigny a obtenu sa 8ème victoire consécutive en disposant de la coriace seconde montheyenne par 3 buts à 0. Il faisait froid et la galerie est fort clairsemée. La première mi-temps est à l'avantage de Martigny qui marque un but par Tissières. Au début de la seconde reprise, les locaux se portent dangereusement à l'attaque et dominent durant un quart d'heure. Il semble que Monthey aurait mérité l'égalisation, mais il faut citer la magnifique partie de la défense martigneraie Haldimann-Nicollerat-Michellod. Les visiteurs se reprennent fort bien et jusqu'à la fin Monthey sera à nouveau dominé. A la 25ème minute, Tissières marque pour la seconde fois, puis peu après Dorsaz transforme un pénalty. Et la fin est sifflée, sur la belle victoire de Martigny, par 3 à 0.

**Les Conquérants**

— Un poète, même médiocre ! n'eût pas suffi à chanter leurs exploits... aussi c'est tout le Parnasse que j'ai pillé...

*Un lundi clair, un vent glacé. La neige est rouge. Cent noirs sont là qui boivent des tonneaux. Verre au poing, les yeux hagards, pas un seul ne bouge. Mais sur les visages, un désespoir de corbeaux.*

*La haine qu'ils distillent les fait presque vomir. Dessimoz se soulève de leurs tas écumeux. S'appuie des deux mains sur un dos de kroumir, Ses lèvres ruisselant de bave et de vin blanc.*

*Il gémit en pleurant : « Kroumir, ô saint Kroumir ! Tu n'es plus qu'un chien errant. Le Conseil d'Etat « Dieu est-ce possible ? — a rayé ton empire « Des tables immaculées de l'Electorat...*

*« Nous qui pendant huit ans luttèrent comme des lions, « Respectant les urnes, multipliant les bulletins, « O destinée tragique ! Infâme trahison ! « Voilà qu'on a perdu le pouvoir vétronien...*

(Le reste se noya dans les sanglots)

Rideau.

\*\*\*

Puis parodiait Vigny :

*Aucun Kroumir n'était mort ; Mais tous ils avaient fui ! Abandonnant sans remords Leur chef, pendant la nuit.*

\*\*\*

Enfin la Victoire :

*Alors au large vent, fanfares et bannières, Ils défilèrent Cent cinquante-cinq radicaux, très dignes et très fiers ; Tous nos frères.*

*Portant la peau pouilleuse d'un lapin famélique, Au bout d'une pique, Ils allèrent noyer à la Lizerne antique Cet hérétique !*

P. c. c. P. C.

Madame Jean DAMAY-MAX ; Mademoiselle Jeanne DAMAY, à Martigny-Ville ; Les familles parentes et alliées à Martigny et Liddes,

**Monsieur Jean DAMAY**

leur cher époux, père et parent, décédé dans sa 79ème année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu le mercredi 16 décembre 1936, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

**Grande Salle de l'Hôtel de la Paix, Sion** Vendredi 18 décembre 1936, à 20 h. 45

**Les Sakharoff**

dans un programme renouvelé. LOCATION chez TRONCHE, tél. 5.50. — Se hâter pour avoir des places

**A l'Etoile Ce soir, lu-di Séance Populaire**

**Martigny - Croix Soumission**

Mme Vve Léon MORET met en soumission les travaux concernant la transformation d'un bâtiment d'habitation à Martigny-Croix, soit :

**Maçonnerie, gypserie-peinture, menuiserie, appareillage-sanitaire, serrurerie.**

Les plans et devis sont à consulter au bureau de l'architecte Léon MATHEY, à Martigny-Croix, à partir de mercredi 16 ct., et les offres devront parvenir pour le 21 crt., à 12 h.

**CADEAU IDÉAL pour tous vos enfants**

**DENISE** La vie merveilleuse d'une enfant de chez nous. Envoyez 0.70 par comote de chèques II a 1794 à

**R. LOUP, Estavayer-le-Lac** (Frib.) vous recevrez la brochure par retour du courrier.

**A VENDRE**

**veau femelle**

race d'Hérens, bonne ascendance. — S'adresser A. CRITIN, Riddes.

**Commerçants de la partie, réservez-vous de suite la vente de la**

**nouvelle trottinette**

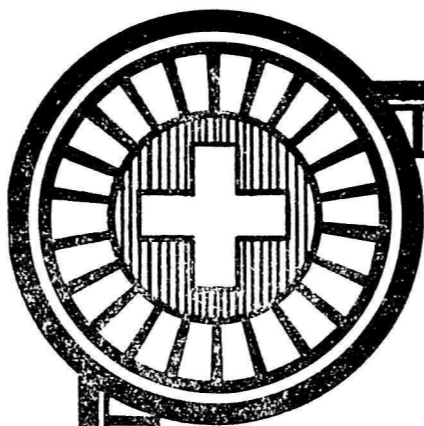
à transformations et usages multiples, le plus beau jouet pour toutes saisons. — FABRICANT **Jos. SAUDAN, fils, Bulle**



**ARDON DIMANCHE 20 déc., à 13h., au Buffet de la Gare**

**Assemblée des Délégués de la Jeunesse libérale-radical**

L'ordre du jour a été communiqué aux sections



Un ciel serein au soir de votre vie...

Comme vous serez heureux d'en jouir ! Pour vous affranchir de tout souci matériel, gardez-vous ! un revenu sûr en concluant une assurance de rente immédiate ou différée, sur une ou deux têtes !

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, Zurich

La Société suisse la plus ancienne et ayant le plus important portefeuille de rentes en cours

Agence générale : Edouard Pierroz, Martigny Ville

**ENCORE DES ANCIENS PRIX !**

3/4 Poulain de Sibérie  
3/4 ASTRAKAN  
3/4 AGNEAU RASE  
MANTEAU LONG  
RAT MUSQUE  
ASTRAKAN  
CASTORETTE  
PATTES ASTRAKAN  
HAMSTER col RENARD

Fr. 200.--  
525.--  
275.--  
500.--  
850.--  
250.--  
550.--  
450.--

**CANTON LAUSANNE**  
22, RUE DE BOURG

Faites analyser vos urines par le  
**Laboratoire d'Analyses**  
PHARMACIE MORAND  
MARTIGNY

**Fourrures - Benjamin**

**Etrennes utiles**  
Notre vente de décembre

Les FOURRURES les plus belles.  
Les modèles les plus chics.  
Le choix le plus riche.  
Les toutes dernières créations.

Rien que des fourrures de qualité aux prix réduits, et cela malgré la hausse considérable de toutes les fourrures. Nos achats très importants effectués heureusement en temps opportun nous permettent encore de livrer des fourrures de choix à des prix qu'il ne nous sera plus possible de pratiquer une fois le stock épuisé.

Superbe collection de RENARDS ARGENTÉS du Canada, renards croisés, bleus, blancs, platine, etc. Collets, capes et garnitures.

**BENJAMIN**  
votre fourreur aujourd'hui et demain



**Benjamin**  
FOURRURES

13, Rue Haldimand LAUSANNE

**CAISSE D'ÉPARGNE**

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS

Établissement fondé en 1878 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

**DÉPÔTS** CARNETS D'ÉPARGNE 3.50 %  
OBLIGATIONS 3 ans 4.00 %  
OBLIGATIONS 5 ans 4.25 %

Caisse Centrale : **SAXON**

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse-correspondantes à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Arion, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnères, Voûtes, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

**Cadeaux - Etrennes**

Gants, laine, tricotés, pour dames et enfants, 1.45, <b>95 ct.</b>	Bas soie art., toutes teintes modes, 2.95, 1.95, <b>1.50</b>
Gants, laine bouclée, manchette, haute nouveauté, 2.95, <b>1.95</b>	Bas soie naturelle, la grande vogue, 3.75, <b>1.95</b>
Gants peau Suède, pour dames, formes nouvelles, 6.90, 4.90, <b>2.95</b>	Bas fil et soie art., très solide, 3.90, 2.90, <b>1.25</b>
Gants peau, fourrés, pour dames et messieurs, 5.90, <b>4.90</b>	Bas à côtes, tous genres pour enfants et dames, 1.95, 1.25, <b>75 ct.</b>

Le plus grand choix de **SACS A MAIN** pour dames, de 24.50 à 7.90

Chemise de jour, toile blanche, pour dames et jeunes filles, 1.75, <b>1.25</b>	Chemise américaine, coton blanc ou rose, garnie dentelle, <b>95 ct.</b>
Chemise de jour, finette feston ou brodée, 2.90, <b>2.45</b>	Chemise américaine, coton et soie artificielle, blanc ou rose, <b>1.95</b>
Chemise de nuit, flanelle coton ou finette, blanc, rose ou ciel, 7.90, 5.90, <b>3.90</b>	Combinaison Jersey soie art., garnie dentelle, 7.90, 4.90, <b>2.95</b>
Pyjama, pour dames, flanelle nouveauté, ou finette, 14.50, 8.90, <b>6.90</b>	Culotte Jersey, soie art. ou peau d'ange, 3.90, 2.95, <b>1.45</b>

Article de vogue **Sacs à provisions** toutes teintes, 12.50, 10.50, **8.90**

Parapluies tous genres pour messieurs, 14.50, 10.50, 7.90, 5.90, 3.90, <b>2.95</b>	Sac d'école fillettes, pointillé gris, 2.90, <b>1.95</b>
Parapluies, coton pour dames, <b>2.95</b>	Sac d'école garçons, noir, gris, veau marin, etc., 7.90, 4.75, <b>3.25</b>
Tom'pouce, nouveauté, toutes teintes, 14.50, 9.50, 7.90, <b>5.90</b>	Serviette cuir, noir ou brun, forme simple, <b>7.90</b>
Parapluies et Tom'pouces pour enfants, 4.90, 3.90, <b>2.75</b>	Serviette cuir, forme double, <b>10.50</b>

**BRETELLES** tous genres, enfants depuis **75 ct.**, hommes dep. **1.45**

Mouchoirs blancs pour dames et messieurs, la 1/2 douz. <b>1.45</b>	Descente de lit, jolis modèles, en jute <b>5.90</b>
Mouchoirs damas blanc, picots couleur, la 1/2 douz. <b>1.25</b>	Descente de lit, laine bouclée <b>9.50</b>
Mouchoirs pour enfants en boîte fantaisie, la boîte 1.95, 1.50, <b>95 ct.</b>	Descente de lit, poils de vache, très solide <b>10.50</b>
Mouchoirs pour messieurs, dans boîte surprise, la 1/2 douz. <b>2.95</b>	Descente de lit moquette, 19.50, 14.50 <b>12.50</b>

Visitez avec vos enfants **NOTRE EXPOSITION DE JOUETS**

Actuellement  
**Jouets**

Au prix de fabrication  
**Ch. Sauthier**  
Avenue de la Gare **SION**

Actuellement  
**Jouets**

**VIANDE**

bachée sans nerf à fr. 1.30 le kg.  
Désossée pour charcuterie à fr. 1.60 le kg. Morceaux choisis pour salaisons à fr. 2.- le kg. Choix de quartiers extra gras. Boyaux coupés à 10 ct le m. Expédition par retour du courrier, 1/2 port payé.  
Boucherie Mariéthoud  
Ruelle du Centre 1, tél. 51.982  
**VEVEY**



**Manucures**  
**Portemonnaie**  
**Trousses de voyage**  
**Portefeuilles**  
**Sacs de dames**

**Magasin**  
**A. Montfort**  
**Martigny**

L'âge vient sans que l'on s'en aperçoive...



20, 30, 50 ans passent vite et, subitement, on est obligé de pourvoir aux besoins de l'homme âgé que l'on est devenu. C'est pourquoi il vaut mieux y songer en temps voulu, maintenant, et tout de suite !

**Une police d'assurance à LA GENEVOISE**

vous y aidera. Consultez-nous sans engagement.

**LA GENEVOISE** FONDÉE EN 1872  
Compagnie d'Assurances sur la vie

Agent général pour le Valais : **Marcel CHOLLET**, Martigny-Ville, Tél. 61.290.  
Inspecteur général : **Henri SAVIOZ**, Sierre, Tél. 51.080.  
Agent principal : **Albert WALPEN**, Sion, Tél. 6.58.



**Surprise et satisfaction**

...une Smith Premier Portable pour „son Noël“ !

Tél. 22.215

**Smith Premier**

Av. J. J. Mercier 2, Gare du Flon, LAUSANNE

**Inutile de vous raconter des histoires**

et voici, j'ai un contrat qui se termine à la fin du mois et il reste encore à ma disposition environ 9000 kg. de chocolat. Attention, je vais le vendre jusqu'à épuisement de mon contrat Fr. 1.90 le kg., ce qui fait 19 centimes les 100 gr.; cette vente s'adresse spécialement aux petites bourses et ne se verra plus jamais (dévaluation du franc). Fr. 1.90 c'est net sans escompte sur tous les autres articles 2 tickets 5 % par franc. N'attendez pas, ça file à ce prix.  
Maison PHILIBERT, Louis Koenig.

**Boucherie Oscar Neuenschwander S.A.**

Avenue du Mail 17

**GENÈVE, tél. 41.994**

expédie par retour du courrier et contre remboursement :  
**Viande bonne qualité**, pour saler et sécher, soit :  
**Cuisse ou derrière entiers** le kilo fr. 2.-  
**Canard ou coq sans os** le kilo fr. 2.90  
**Viande désossée** pr charcuterie le kilo fr. 2.20  
Se recommande.



Par bonheur, un bon bouillon de Knorrox m'attend au retour.

**KNORROX**  
Pour potages, sauces, légumes ou comme bouillon à boire

## La forêt suisse

De plus en plus, le bois est remplacé par le charbon, l'huile lourde, l'électricité, le fer et le béton, aussi toute notre économie forestière en est-elle gravement éprouvée. C'est ce qu'a relevé dernièrement le forestier bernois bien connu M. F. von Erlach dans un exposé sur l'importance du bois indigène et son utilisation.

Le bois de nos forêts a une importance tant comme source de revenus par la vente que comme source de travail et de gain, et cela tout particulièrement en hiver, moment de l'année où l'activité est ralentie. En se basant sur les 25 fr. représentant la valeur d'un mètre cube de bois et en comptant avec un rendement moyen de 3 millions de mètres cubes, nos forêts pouvaient donner, jusqu'à ces dernières années, 75 millions de francs. Mais comme le 78 % de nos forêts sont des propriétés publiques, on peut se rendre compte de la somme importante qui était versée aux caisses publiques (l'administration forestière bernoise, par exemple, a pu verser 810.000 fr. en 1932, 806.900 fr. en 1933 et 540.000 fr. en 1934 ; le capital représenté par la forêt se trouvait ainsi doté d'un intérêt de 3 % puis de 2 %). En outre, la forêt donne une précieuse occupation aux journaliers, petits paysans ainsi qu'aux voituriers qui justement ont moins d'occupation en hiver. On estime à 30 millions par année, la somme revenant aux bûcherons et voituriers.

En Suisse, la forêt occupe le 24 % du sol ou 9800 kilomètres carrés environ (le 54 % est occupé par l'agriculture et le 22 % est improductif). Les trois millions de mètres cubes environ fournis annuellement par la forêt représente 3 mètres cubes par hectare.

D'une façon générale, le public devrait mieux tirer parti de ce que cette énorme surface de forêts peut fournir. Il ne s'agirait pas d'intensifier la production en agrandissant cette surface, mais bien de tendre à une mise en valeur plus technique. Si la production annuelle est d'environ 4 à 6 mètres cubes par hectare, dans les forêts privées où la technique est moins apparente, la production n'atteint pas 3 mètres cubes.

Bien qu'il y ait un excédent de bois dans le pays et que les ventes soient insuffisantes, la Suisse en importe encore et pour plusieurs raisons pas toujours plausibles. Une des principales raisons est dans les exigences exagérées relatives à la qualité : on exige même du bois sans nœuds pour des poutres qu'on ne verra jamais et pour des parties de bâtiments qui seront recouvertes de vernis ou de linoléum ! Des modes ridicules prévalent parfois en menuiserie et pour la satisfaction desquels il faut se procurer des bois au Caucase et au Canada pour leur veinure spéciale : ils font naturellement concurrence aux excellents bois du pays.

Les bois indigènes méritent de reprendre une place d'honneur ; les nouvelles constructions de bois ont tous les avantages des constructions mo-

dernes sans en avoir les désavantages ; elles sont chaudes, jolies et insonores. Le bois est un matériel qui a fait ses preuves depuis des centaines d'années et qui devrait être plus employé pour diverses parties de la construction.

Quant à son usage pour le feu, diverses inventions permettent de faciliter le retour à cette coutume : des fourneaux à bois modernes sont liés à un cumulus, des inextinguibles à bois ne sont chargés que trois fois par jour au maximum ; un semblable fourneau peut convenir au chauffage central par étage avec eau chaude et même à une maison. On s'intéresse de nouveaux aux pavés de bois : le Danemark a fait de bonnes expériences dans ce domaine ; aux Grisons, un essai a été tenté, il y a deux ans ; il a donné satisfaction. Le traditionnel « lit de pierre » de ces routes de bois est fait de piquets arrondis sur lesquels ont étendu du gravier finement concassé qui est cylindrée ensuite

jusqu'à ce qu'il pénètre le bois ; le goudron est ensuite appliqué. Le mètre carré de ce revêtement revient à 10 francs tout compris et un stère permet de couvrir 9 mètres carrés de route.

L'emploi des moteurs à gaz de bois mérite de retenir l'attention. En Allemagne, plus de 500 camions pourvus de ces moteurs circulent en donnant satisfaction ; il en est de même en France qui, de plus, continue à introduire ces moteurs dans l'armée. Fait intéressant à relever, un concours sur route alpestre a eu lieu l'année dernière et auquel figuraient les divers moteurs et carburants connus : le camion marchant au gaz de bois a été le vainqueur de l'épreuve. Sait-on que deux kilos de bois à brûler remplacent un litre de benzine ?

Ce serait un devoir des autorités aussi bien que des personnes privées de propager un plus grand emploi du bois, élément essentiel dans notre économie nationale.

## Où lire „Le Confédéré“

Quelques établissements dans lesquels le *Confédéré* est en lecture et que nous recommandons aux Valaisans qui se rendent à Genève, sur la Riviera vaudoise, Lausanne ou Fribourg.

### A GENEVE :

- M. Mondini, Café du Passage, rue Kléberg ;
- Hôtel du Jura, Chantepoulet, 25 ;
- M. A. Michellod, Hôtel de la Nouvelle Gare, 21, rue des Alpes ;
- M. Victor Roh, Café du Midi, 4, Place Chevelu ;
- M. François Perruchoud, Brasserie de l'Univers, rue du Rhône, 5 ;
- M. Perrenaud, Café Bessard, Grand Bureau, 16 ;
- M. Julien Udry, café, 11, Dizerens ;
- M. J. Rey, Café du Boulevard, Boulevard Georges Favon, 20 ;
- Taverne Valaisanne, 31, rue de Lausanne ;
- M. B. Riondet, Café de la Liberté, Chantepoulet 4 ;
- M. C. Volluz, Café du Grand Aigle, Bd James Fazy.
- Café-Restaurant des Touristes, Ed. Escher, 22, Place de Cornavin.
- Café du Port Franc, Maurice Lamon, rue de Lausanne, 56.
- Café de la Métropole, Alfred Bruno, rue du Prince, 6.
- Alfred Bruno, Café de la Métropole, 6, rue du Prince.
- Mce Lamon, café du Port Franc, rue Lausanne 56.

### A LAUSANNE :

- M. E. Lorétan, Taverne des Entrepôts ;
- Brasserie Munichoise ;
- M. Krätler-Fournier, Café Chauderon ;
- C. Maye, Café du Pont Bessières, Caroline 8 ;
- M. Gougler, Café des Chemins de Fer ;
- M. Petoud, Café Lausanne-Moudon ;
- Café du Pont Chauderon, M. Revelly, Place Chauderon, 24 ;
- M. P. Germanier, Café St-Pierre, Caroline, 1.

### A VEVEY :

- M. Ducrey, Casino du Rivage ;
- Mme A. Giroud, La Coupole.

### A FRIBOURG :

- Buffet de la Gare C. F. F., L. Lamor.

### On vend des places pour le Paradis !

La police vient d'arrêter à Kiszyniew, en Bessarabie un prêtre qui ne manquait point d'ingéniosité. Il vendait des places au Paradis. Il avait sur sa table une « carte du ciel », mais une carte qui n'avait que des rapports lointains avec les cartes dressées par les astronomes. Elle ressemblait plutôt au plan de la salle des théâtres que les contrôleurs ont devant eux. Le mauvais prêtre recrutait sa clientèle parmi les paysans d'esprit simple qui venaient chez lui choisir une place sur la « carte du ciel ». Les sièges qui se trouvaient près de Dieu coûtaient le double du prix normal. Ceux près de l'archange Gabriel coûtaient moins cher.

Une place valait un peu plus de 25 francs. Bien des paysans vendaient leur dernière vache pour obtenir une place au paradis. L'ingénieux escroc avait déjà vendu plus de deux cents places.

### Le triomphe du velours

Le velours est à la mode et l'on va lancer, paraît-il, des chemises et même des draps en velours. D'autre part, quelque extraordinaire que cela paraisse, on assure que l'on a construit pour les stars d'Hollywood des baignoires dont l'intérieur est revêtu de velours...

**ORELL FÜSSELI-ANNONCES**

**INSÈRE DANS TOUS LES PAYS**

Martigny  
Avenue de la Gare  
Téléphone 61.252

**Uségo**

Les magasins Uségo

avec « Baby Uségo » dans la vitrine, ont tout ce qu'il vous faut maintenant en vue des fêtes.

**BON ET BON MARCHÉ**

**Employé**

Importante maison de commerce fruits et légumes du Valais, cherche pour la saison d'été, mai à octobre :

comme chef de réception et d'expédition de fruits.

Offres dès maintenant, par écrit, sous O. F. 8916 M. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 11

## La Croisière enchantée

ROMAN de Léo Dartey

— Mais certainement ! Avec quel plaisir ! Cependant, est-ce bien correct ?

Il plaisanta :

— Ne vous tourmentez pas, ô pure enfant ! Nous retrouverons là-bas les Dubreuil, Simonnet et toute ma bande. Vous voyez que cela n'a rien d'une solitude compromettante. Quant à la balade en auto, je n'empêche pas Mlle Jacqueline de nous accompagner si le cœur lui en dit.

— Non, non, dit Jacqueline, farouche. Je reste, moi. Et d'un mouvement de pitié affectueuse, elle vint se couler dans le fauteuil abandonné par Anita aux côtés de Lorrez.

Tandis que l'Espagnole montait en hâte s'habiller, Marc ne peut s'empêcher de constater avec ironie, en désignant le costume de pêcheur que Jacqueline ne quittait plus depuis quelque temps :

— C'est vraiment dommage ! Cela m'aurait procuré le plaisir oublié depuis longtemps de vous voir habillée autrement qu'en gamin sale !

Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.

Et comme elle ne répondait pas, il reprocha doucement :

— Pourquoi, Jacqueline, cette vilaine habitude de vous costumer en vagabond ? Si vous croyez que c'est joli, pour une jeune fille, cette façon de traîner en pantalons rapiécés, débraillés, à peine coiffée ? Vous ne quittez la combinaison d'aviateur que pour le suroît de pêcheur ! Ce n'est pas une tenue. Je donnerai quelque chose, tenez, pour vous voir un jour habillée « pour de bon », avec de la poudre sur les joues, du rouge aux lèvres.

— Comme costume, ce serait un peu court, ironisa-t-elle.

Et comme Anita rentrait dans le salon :

— Mais toujours pas autant que le sien, murmura-t-elle avec colère.

En même temps qu'elle, Lorrez avait relevé les yeux vers l'Espagnole. Quand il la vit, vêtue, ou plutôt dévêtue, d'une robe de crêpe blanc dont la matité faisait ressortir l'ambre doré des épaules et du dos, si belle, mais si audacieuse et insolente dans sa beauté agressive qu'elle en stupéfiait étrangement, il pâlit davantage encore, ce que Jacqueline n'eût jamais cru possible.

Tandis qu'Anita, exultante, croyant toucher enfin au moment décisif, bousculait les adieux, tout entière préoccupée de Marc, il murmura seulement, incliné sur sa main qu'il baisait :

— Vous... vous n'allez tout de même pas danser habillée ainsi ?

— Et pourquoi pas ? dit-elle arrogante, en appuyant cependant sa belle main contre les lèvres tremblantes par son instinctif besoin de séduction. Je vais avoir un succès fou ! N'est-ce pas, Marc ?

Elle lui souriait, provocante, par-dessus l'épaule. Il acquiesça, empressé :

— J'en suis certain.

Et, tandis que Jacqueline serrait les poings, il la fit monter en auto, pendant que Lorrez enveloppait le couple d'un regard de détresse, poignant et long comme un adieu.

Puis il disparut dans la nuit du jardin.

VI

Une demi-heure, une heure s'était écoulée, Jacqueline ne savait... Maintenant, elle dévalait en courant les allées bordées de roses expirantes, insensible à leur souffle embaumé, sourde à la complainte amoureuse des flots, aveugle à la splendeur de cette nuit constellée.

Une angoisse l'avait poignée soudain au souvenir du regard de détresse dont Lorrez avait accompagné le départ d'Anita avec Marc.

Et, anxieuse, les nerfs crispés, elle courait vers la terrasse qui, au bout du parc, surplombait directement la mer.

— Maître ! Maître !

Nulle autre voix que celle des vagues montantes ne lui répondait. Elle courut davantage et, soudain, débouchant sur la terrasse qu'inondait la clarté laiteuse de la lune, elle aperçut un grand corps incliné. Un corps comme recroquevillé, comme ratatiné par la souffrance et qui, visage caché au creux des coudes appuyés sur la balustrade, épaules tressautantes, sanglotait éperdument.

Un soulagement infini descendit sur elle.

« Il est là ! »

Mais aussitôt une nouvelle émotion vint remplacer son angoisse calmée. C'était une sorte de pitié attendrie et révoltée qui la bouleversait toute à la vue des larmes de Lorrez. Elle s'élança.

— Vous pleurez ? Vous pleurez, vous !

Tout son être se scandalisait de cette douleur du grand homme, comme d'un sacrilège.

Il ne parut pas surpris qu'elle fût là, secoua seulement ses épaules lasses, et, relevant un visage bouffi de larmes, il murmura d'une voix pitoyable :

— J'ai du chagrin, petite fille !

— Oh ! murmura seulement Jacqueline.

Plus qu'une longue déclaration cette plainte toute simple, de petit enfant, le navrement de cette voix, de cette belle voix faite pour donner aux autres la paix et la clarté, de cette voix qu'elle avait toujours connue dominatrice et sereine, la désamara.

Jamais elle n'avait songé que Lorrez pût souffrir, pleurer, gémir, comme les autres hommes. De le découvrir tout simplement humain, son demi-dieu lui devenait plus cher, d'une sorte de tendresse pitoyable et presque maternelle, qui est le meilleur de l'amour au cœur des femmes.

Devant cette détresse, elle éprouvait cette soif de consolation, de dévouement, d'abnégation qui dort au creux des âmes amoureuses.

Elle eût voulu enlacer les épaules sanglotante, bercer ce grand corps meurtri, caresser le front naguère si fier et ce soir seulement douloureux.

Impuissante et navrée de l'être, elle murmura seulement en serrant l'une contre l'autre ses petites mains :

— Il ne faut pas pleurer !

Il essaya avec rage ses yeux, puis, tendant brusquement le poing vers la ligne scintillante de lumières que traçait Cabourg, de l'autre côté de la baie :

— Ah ! fit-il d'une voix sourde, quand je pense que là-bas ils sont en train de danser, de s'amuser... de se fiancer, peut-être ! Et que demain tout espoir sera sans doute perdu pour moi !

(à suivre)

# Joyeuses Fêtes!

## Banque Populaire Valaisanne Sion

CAPITAL ET RÉSERVES  
FRANCS 1.000.000.—

Obligations à terme      Carnets d'épargne  
Dépôts depuis Fr. 5.—  
AUX MEILLEURES CONDITIONS

## Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait SION

Téléphone 13

PAILLE -- ENGRAIS -- FOIN  
Fromage à raclette

FOURRAGES **SEG** POUR LA VOLAILLE

## Etrennes utiles

Sacs de dames, portefeuilles, porte-monnaie, trousse de voyage garnies, sous-mains buvard, etc. Grand choix de porte-plume réservoir (nom gravé gratis), tableaux en tous genres, coupes en albâtre, etc. Papeterie-librairie.

**Pierre Pfefferlé**  
Sion, téléphone 124

## Le bétail restera cher...

aussi, élevez beaucoup, surtout que maintenant vous pouvez le faire à bon marché avec le

## Lactusa

produit qui donne les meilleurs résultats pour l'élevage des veaux et porcelets.

En vente dans tous les magasins sans augmentation de prix sur l'année dernière, soit :

Le sac de 5 kg., fr. 3.— Le sac de 20 kg. fr. 9.—  
Le sac de 10 kg. fr. 5.— Le sac de 50 kg. fr. 19.—

Fabrique des Comprimés Lactus -- Sion

## Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier



Fondée sur la mutualité en 1826

Assurance contre l'incendie. Bonifications de primes aux membres, en vertu des statuts  
Le vol avec effraction, le bris des glaces, les dégâts des eaux

Assurances combinées

Agence générale dans le canton du Valais

**René Roulet, Sion - Téléphone 116**  
AGENCES DANS TOUTES LES LOCALITES

## EXPOSITION DE CADEAUX

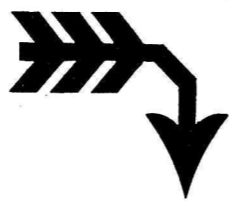
à  
**L'ATELIER**  
Grand-Pont - Sion

## AGENCE AGRICOLE Delaloye et Joliat Sion

La meilleure source pour les machines agricoles telles que

**Coupe-Racines**  
**Hâche-Paille**  
**Pompes à purin**  
**Articles pr Laiteries**

DEMANDEZ PRIX ET CATALOGUE



## Messieurs

Etre élégant avec peu d'argent

VOILA LE FILON :

**Albert Duc, Sion**

Marchand-tailleur, Rue du Rhône

## Skis

Skis frêne depuis fr. 12.—  
Skis hickory depuis fr. 27.—  
Skis pour enfants avec fixation réglable, à partir de fr. 9.—

10% de rabais aux membres CAS et Ski-Club

Atelier spécialement installé pour la pose d'arêtes de toutes marques

Accessoires, Réparations, Patins, Luges

**Pfefferlé et C<sup>ie</sup>**  
SION      Téléphone 21

Aux Galeries du Midi

## Kuchler-Pellet

RUE DU MIDI SION

Pour les FÊTES:

Grande Vente de Jouets et Articles pour Cadeaux

Cristaux, Porcelaine fine Vieux Nyon, Porcelaine du Japon, Nickel, Argenterie Berndorf, Coutellerie de luxe et courante, Articles de ménage, Cuisinières à gaz ESKIMO.

## Services Industriels de la Commune de Sion



Pour vos ACHATS de fin d'année, adressez-vous à nos MAGASINS où vous trouverez :

Cuisinières électriques et à gaz  
Lustrerie en tous genres  
Coke de gaz de qualité supérieure

Prix modérés.

LA DIRECTION.

## Cadeaux utiles

de fin d'année

Fauteuils recouverts velours	fr. 49.—	Tables radio	fr. 12.—
Fauteuils rotin	» 9.50	Tables roulantes	» 19.—
Jardinières	» 19.—	Poufs à linge	» 6.50
Sellettes	» 9.—		

Beau choix Tapis d'Orient, Descentes de lit

Grand choix de Chambres à coucher, Salles à manger

AU GRAND MAGASIN

**G. & A. Widmann - Sion**

Place du Midi - Téléphone 93

## Blédor

Macaronis et spaghetti

**GALLINETTE'S**

Nouilles aux œufs frais

**Saverma<sup>S</sup>. Martigny**

C'est comme neuf!!!

disent les clients en prenant livraison de leurs habits nettoyés, teints ou stoppés à la

## Teinturerie de Sion

H.-P. Kreissel  
teinturier-spécialiste

Avenue de la Gare.

80 ans d'expérience  
Blanchissage et glaçage de faux-cols.

Dépôts : St-Maurice, Mlle M. Barman ; Sierrre, Mme Grütter; Montana, Mme Gentinetta, couture

C'est vraiment merveilleux que plus de  
**2 millions**  
de francs ont déjà été distribués par le  
**Service d'Escompte Valaisan**